



**Intervention de Madame la Ministre du Développement Social de la Famille
et de la Solidarité
A l'occasion de la Journée National de l'Ingénieur Géomètre Topographe**

**Monsieur le Président du Conseil National des Ingénieurs
Géomètres Topographes
Monsieur le Président du Conseil Régional du Nord Ouest
Monsieur le Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire
Monsieur le Directeur du Budget et de la Comptabilité du Complexe
Administratif des Habous
Mesdames et Messieurs**

Je suis très heureux de participer avec vous aux travaux de la journée National de l'Ingénieur Géomètre Topographe organisée par son ordre National dans cette magnifique ville qui regorge de potentialités naturels et agricoles important, en plus d'un patrimoine historique qui impose sa présence avec force .

Permettez-moi tout d'abord, de remercier tous les participants qui ont bien voulu venir pour contribuer au succès de cette manifestation qui ne manquera pas de concourir à la prise de conscience de l'importance de la solidarité dans le développement social et le développement dans son acception large. Votre présence ici aujourd'hui témoigne, si besoin est, de l'importance que vous accordez à la problématique sociale qui interpelle tout un chacun et ne laisse personne indifférent.

Mes remerciements vont aux organisateurs qui ont bien voulu convier le MDSFS à la séance d'ouverture de cette rencontre qui traduit de façon éloquent le patriotisme qui anime le citoyen marocain et son souci de contribuer à l'essor socio-économique de son pays.

Mesdames et Messieurs

De nos jours, il est communément admis que l'économique et le social sont étroitement liés. Il n'y a pas de progrès social en période de disette. Il n'y a pas de progrès social dans une économie où tout est réglé sur la seule satisfaction des actionnaires. Il n'y a pas de progrès social s'il n'y a pas quelque part des ressources pérennes pour les financer, donc une économie marchande qui se porte bien et qu'on laisse produire des richesses à sa guise

Egalement, le développement social, dans l'acception la plus large du terme, celle qui inclut le capital humain et le développement des connaissances est indissociable du développement économique. Les travaux les plus récents insistent sur l'importance essentielle de l'éducation, de la recherche et de l'innovation comme facteurs de croissance.

Mesdames et Messieurs

«La Charte National de l'Aménagement du Territoire » a placé la question urbaine parmi les enjeux du développement durable et attribué aux villes un rôle moteur dans la mise à niveau et la stabilité du Maroc et dans sa compétitivité à l'échelle internationale.

Cependant pour pouvoir assurer cette fonction, les grandes métropoles urbaines qui constituent en effet les principaux espaces de production et de consolidation des richesses, doivent également assurer celle de l'intégration et de la cohésion sociale et culturelle.

L'élaboration d'une politique de la ville définissant l'action coordonnée et intégrée de l'Etat, des collectivités locales et de la société civile est donc de la première nécessité. La politique de la ville intègre l'aménagement urbain mais également les

actions sociales, éducatives, économiques, transversales et spécifiques d'une part, et partenariale, concertée et contractuelle d'autre part.

Elle exige la solidarité nationale à travers une forte implication de l'Etat mais également un engagement local garantissant, dans le cadre de contrats Etat/ ville ou Etat/Région, l'implication matérielle et politiques des collectivités territoriales, ainsi qu'une volonté é de mise en œuvre d'un projet de territoire partagé.

Elle est aussi un choix politique, notamment par rapport aux grands problèmes d'aménagement urbain que posent les questions d'insertion sociale et de sécurité qui relèvent naturellement des domaines exclusifs d'intervention de l'Etat.

Dans le domaine de l'habitat, l'Etat intervient à travers des opérations de relogement, de recasement ou de lotissement , qui répondent certes à des besoins réels , mais qui ne doivent pas réduire les problèmes de la ville à la seule question du logement.

La ville est un problème complexe fabriqué dans le temps, au-delà des urgences, à travers des processus intégrés. Elle ne peut être réduite à la seule fonction de loger, même si elle en constitue la composante principale, ni à aucune autre fonction exclusive. En venant en ville, le citoyen recherche avant tout les services qu'elle procure, l'emploi, les loisirs, la qualité de la vie urbaine, l'urbanité.

Au Maroc, dans le cadre du programme « villes sans bidonvilles » une action structurelle d'accompagnement des projets de restructuration des bidonvilles a été engagée. Ainsi, une stratégie a été élaborée en collaboration avec le Ministère de l'Habitat et l'Agence du Développement Social, avec l'appui de la coopération française.

Cet accompagnement social a pour objectif l'intermédiation et l'accompagnement des populations dans le processus de relogement. Il vise à créer les conditions sociales' économiques et administratives en vue de favoriser une dynamique de développement social et d'appropriation des nouveaux quartiers par leurs habitants.

Pour la concrétisation de ce programme, le MDSFS, a engagé en partenariat avec le département de l'habitat et de l'urbanisme un programme de généralisation des opérations de maîtrise d'ouvrage social et d'accompagnement social à l'ensemble du programme « villes sans bidonvilles ».

Mesdames et Messieurs

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion est l'un des grands objectifs tracés par Maroc depuis l'avènement de SM le roi Mohammed VI, cet objectif se présente aujourd'hui comme le « chantier de règne » dans le Royaume. En effet, l'INDH vise à lutter contre les différentes formes de pauvreté, d'exclusion sociale et d'enclavement, et entend répondre aux premières nécessités des habitants des zones marginalisées. L'INDH agit sur un large éventail de domaines, ses projets portent notamment sur l'encouragement à la scolarisation, l'approvisionnement en eau potable, la création de centres d'accueil ou encore le financement de projets générateurs de revenus. Il s'agit de réhabiliter les valeurs de solidarité et d'entraide.

En effet la société marocaine reste profondément marquée par sa culture et les valeurs d'éthique et de solidarité consacrées par les traditions séculaires et les préceptes de la religion musulmane. Au Maroc, la philosophie des campagnes de solidarité et de lutte contre la pauvreté s'inspire également des recommandations des Nations-Unies qui lient la solidarité aux principes fondamentaux des droits de l'homme.

Mesdames et Messieurs

« La vie collective n'est possible dans la durée que si chacun s'en considère responsable », disait Platon. En effet, la promotion des droits sociaux et la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales au sein de la société n'est pas l'œuvre uniquement de l'autorité publique, des collectivités locales et des associations de la société civile, mais il incombe également aux associations de la société civile et aux entreprises du secteur privé d'apporter leur pierre à l'édifice.

D'ailleurs, le caractère complexe de la problématique sociale, son intensité et le cumul des difficultés rend le combat particulièrement difficile et exigeant. Et il nous appartient, à nous tous et toutes, responsables gouvernementaux, élus, organismes nationaux et internationaux et acteurs de la société civile de coordonner nos interventions autour des questions majeures qui conditionnent le développement humain telles que la pauvreté, l'analphabétisme, et les mortalités infanto-juvénile et maternelle, etc... tout en accordant une attention particulière à la dimension «genre».

Mesdames et Messieurs

Parmi les objectifs du Millénaire pour le Développement à atteindre d'ici 2015 figure en bonne place la santé comme condition sine qua non pour la réalisations des autres OMD.

En parlant de santé, je dois rendre hommage au Ministère de la Santé pour le rôle déterminant que ce département a joué pour la mise en place de l'AMO, projet éminemment social dont les retombées sont bénéfiques pour l'ensemble de la population et qui a permis à notre pays de se doter d'une assurance maladie à la mesure de nos moyens et de nos ambitions.

Egalement, la mise en place du RAMED qui est un mécanisme public de prise en charge des frais de soins pour les personnes économiquement faibles est venue consacrer les principes de solidarité au profit de la population démunie. Ce régime garantit la gratuité absolue ou relative d'un paquet de soins délivrés par les structures publiques de santé. Ce dispositif qui a été lancé dans la région de Tadla Azilal, est un projet de grande envergure qui sera généralisé à l'ensemble des autres régions du Royaume à partir de janvier 2010.

Mesdames et Messieurs

Je ne vais pas terminer cette allocution sans rendre un vibrant hommage à l'Ordre National des Ingénieurs Géomètre Topographes pour son initiative louable d'organiser cette manifestation qui constitue une occasion pour mettre en exergue

la nécessité d'œuvrer pour la réalisation d'un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Je vous remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation des organisateurs et pour votre contribution au succès de cette événement. Et je ne peux que me réjouir de l'intérêt que vous ne cessez de manifester pour le développement social et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. L'amélioration des conditions de vie de la population demeure incontournable pour gagner le combat mené contre le dénuement et les déficits sociaux sous les directives éclairées de Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste.

Je vous souhaite des échanges fructueux et enrichissants qui permettront, sans nulle doute, la promotion des droits sociaux et la protection sociale accrue du corps des Ingénieurs Géomètre Topographes et le développement social dans notre pays en général pour un Maroc où tous les citoyens et citoyennes vivent dans la dignité et dans le respect total de l'ensemble de leurs droits humains.

Je vous remercie